



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

CAPTAGE DU PORCHE (18)

Un engagement collectif pour protéger le captage du Porche

Situé en limite sud de Bourges, le champ captant du Porche participe, pour environ 30 % des volumes nécessaires à l'alimentation en eau potable de la communauté d'agglomération de Bourges Plus. Depuis quelques années, les teneurs en nitrates d'origine agricole sont en augmentation constante. Pour protéger sa ressource en eau, la Communauté d'agglomération de Bourges Plus a signé un contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le programme d'action est engagé pour réduire les pollutions diffuses. Son président, Alain Tanton, témoigne...

UN BASSIN D'ALIMENTATION SENSIBLE AUX POLLUTIONS DIFFUSES

Le bassin d'alimentation du champ captant du Porche est situé sur un milieu sensible à l'infiltration des nitrates. Un secteur d'environ 90 km² a été identifié comme prioritaire pour la mise en œuvre d'actions destinées à réduire les concentrations en nitrates. En effet la sécurisation de l'alimentation en eau potable nécessiterait que ce champ captant puisse fournir jusqu'à la moitié des besoins en eau de la communauté d'agglomération. Au plan quantitatif c'est tout à fait possible, mais cela nécessite une amélioration de la qualité de l'eau qu'il fournit.

LE PROGRAMME D'ACTION

Signé entre la Communauté d'agglomération Bourges Plus, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, l'association Agri-Porche et Épis-Centre, le contrat territorial vise l'évolution des pratiques agricoles pour réduire les pollutions sur le bassin d'alimentation de l'Auron, et particulièrement dans le lit majeur de l'Auron.

Pour cela, nous proposons deux types d'actions : des mesures agro-environnementales territorialisées aux agriculteurs. Ces mesures portent sur la création et l'entretien d'un couvert herbacé, la réduction de la fertilisation azotée des cultures couplée à l'allongement de la rotation des cultures ; des actions pour limiter les risques de pollutions ponctuelles par les pesticides sur le bassin d'alimentation en utilisant des dispositions du plan végétal environnement pour la sécurisation des manipulations.

LA CONCERTATION POUR OBTENIR DES RÉSULTATS PROBANTS

Un comité de pilotage réunit les principaux intervenants. Un bilan des actions engagées est présenté chaque année, assorti des perspectives d'actions pour l'année suivante.



© Bourges Plus

"Notre plan d'action est basé sur la confiance et l'engagement réciproque des intervenants pour un but commun : faire évoluer les pratiques agricoles pour pérenniser la qualité de nos ressources en eau."

Alain TANTON,
Président de Bourges Plus (18)

Pour faciliter les échanges, les agriculteurs se sont regroupés en association, dénommée Agri-Porche. Enfin nous avons confié à la Chambre d'agriculture du Cher une mission de suivi et de conseils aux agriculteurs comportant des visites d'exploitation, des réunions d'information et des expérimentations.

Tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau font ainsi progressivement évoluer les pratiques pour pérenniser nos ressources.

Aire d'alimentation du captage : **326 km²**

Secteur prioritaire : **90 km²** (Quatre forages d'une profondeur échelonnée entre 27 et 100 mètres. Le moins profond fournit 80 % de la ressource en eau, sa teneur en nitrates étant en moyenne de 50 mg/l alors que celle des trois autres avoisine les 75 mg/l)

Surfaces cultivées : **7746 ha**, dont 60 % en cultures céréalières

Nombre d'exploitations agricoles : **66**

100 000 habitants

Production annuelle : **8 millions de m³**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.
www.lesagencesdeleau.fr